

8. Admission dans les Ecoles d'Ingénieur

A l'issue des classes préparatoires, l'admission dans les Ecoles d'Ingénieur est accordée sur la base de la sélection faite par un comité d'orientation constitué entre autres membres, par les Directeurs des Ecoles d'Ingénieur et celui de l'INSPEI.

La procédure de sélection s'appuie sur les résultats à l'issue du cycle et sur la table de spécification des curricula de l'INSPEI. Cinq (05) UE (Unité d'enseignement) spécifiques à chaque Ecole d'Ingénieur sur l'ensemble des trente-deux (32) que couvrent les quatre (04) semestres dans les classes préparatoires sont choisies. La liste des UE choisies pour chaque école se présente comme suit :

- Pour l'entrée à l'ENSGEP (Ecole Nationale Supérieure de Génie Energétique et Procédés), il s'agit de : la Thermodynamique Technique - l'Analyse Numérique - la Mécanique des Fluides - Mathématique III et le Transfert Thermique.
- Pour l'entrée à l'ENSGMM (Ecole Nationale Supérieure de Génie Mathématique et Modélisation), il s'agit des UE telles que Probabilité et Statistique - Analyse Numérique - Mathématiques IV - Optimisation et Recherche Opérationnelle et la Modélisation des Phénomènes aléatoires.
- Pour l'entrée à l'ENSTP (Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics) ce sont la Statique de l'Ingénieur - la Physique des Matériaux - la Résistance des Matériaux - Mathématiques IV et la Mécanique des Fluides.



Le comité procède au calcul de la moyenne cumulée pour les UE choisies, fixe une moyenne seuil pour chaque école et, tenant compte de la fiche de choix de filières (par ordre de priorité) remplie par l'étudiant, opère l'orientation. La moyenne d'admission dans la filière de son premier choix est d'au moins 14/20.



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES,
TECHNOLOGIES, INGENIERIE ET
MATHÉMATIQUES

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES
CLASSES PREPARATOIRES AUX ETUDES
D'INGENIEUR

✉ inspei@unstim.bj

☎ +229 0197692697 / +229 0167850182

Directeur de l'INSPEI

Dr (MC) Christian Djidjoho AKOWANOU,
Maître de Conférences des Universités du CAMES ;
Spécialité : Physiques-Mathématiques Appliquées



1. Cadre juridique et mission de l'INSPEI

Créé par arrêté portant création, Attribution, Organisation et Fonctionnement (AOF) 2020 N°769/MESRS/DC/SGM/DAF/R-UNSTIM/CJ/SA/049 SGG20 du 23/12/2020 l'Institut National Supérieur des classes préparatoires aux Etudes d'Ingénieur (INSPEI), a démarré ses activités depuis l'année académique 2016-2017.

La mission fondamentale de l'INSPEI est d'assurer des formations universitaires scientifiques et technologiques (théoriques et pratiques) de niveau scientifique (Bac+2) conduisant à la délivrance d'un Certificat Préparatoire aux Grandes Ecoles d'Ingénieur formant dans les domaines des sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques.

2. Type de formation donnée à l'INSPEI

L'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) propose des cycles de formation initiale dont les Classes Préparatoires aux Etudes d'Ingénieur, une

formation qui se fait en présentiel et qui est donnée à l'INSPEI, Institut National Supérieur des classes Préparatoires aux Etudes d'Ingénieur.

3. Objectif de la formation

Dans le but d'alimenter les Ecoles d'ingénieur de l'UNSTIM en apprenants de qualité, il est créé au sein de l'UNSTIM, l'Institut National Supérieur des Classes Préparatoires aux Etudes d'Ingénieur (INSPEI). Cet institut assure dans les Classes préparatoires, une formation de mention Sciences et Techniques de l'Ingénieur, en une durée de deux (2) ans, organisée en quatre (4) semestres.

4. But de la formation

A l'issue des deux années de formation, les apprenants développent des compétences scientifiques dans le domaine des Sciences et Technologies et obtiennent un **Certificat Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur (CPEI)**.

5. Cible d'apprenants

La formation à l'Institut National Supérieur des Classes Préparatoires aux Etudes d'Ingénieur (INSPEI) est ouverte aux bacheliers des séries scientifiques (Bac C, D, E) ayant eu au moins la mention assez-bien et désireux d'entreprendre des études d'Ingénieur.

6. Condition d'accès à la formation

La sélection des bacheliers en 1ère année des classes préparatoires, se fait sur concours organisé par la Direction des Examens et Concours (DEC) du MESRS.

7. Régime d'enseignement

Les apprenants de l'INSPEI sont soumis à un régime d'internat et bénéficient d'une bourse substantielle pour mener à bien leurs études. Ce régime est administré par le COUS/AC (Centre des Œuvres Universitaires et Sociales/Université d'Abomey-Calavi) qui assure l'hébergement et la restauration des étudiants.

